

LA SITUATION ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI
EN BASSE-NORMANDIE
AU 1^{ER} JANVIER 2011

AVIS

du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de Basse-Normandie
adopté à l'unanimité

Séance du 22 avril 2011

LA SITUATION ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI EN BASSE-NORMANDIE AU 1^{ER} JANVIER 2011

Courant 2008 débutait une crise financière et à certains égards spéculative dont le retentissement et les conséquences restent aujourd'hui encore sensibles. De fait, l'année 2010 demeure au plan économique et social singulièrement affectée par les effets de la crise : poursuite certes ralentie de la croissance du chômage, taux d'utilisation des capacités de production significativement inférieur à ce qu'il était voici 3 ans, croissance faible, du moins au sein de la plupart des pays de l'OCDE et en particulier en France, augmentation du chômage de longue durée et du nombre de bénéficiaires du RSA.

Pour autant, il serait inexact et erroné de ne considérer l'année 2010 que comme le simple prolongement des années 2008 et 2009. L'année 2010 est en effet caractérisée par des signes et des évolutions positives et encourageantes, certes de façon modérée, d'un certain nombre de paramètres : maintien de la consommation du moins dans un certain nombre de secteurs, augmentation globale du chiffre d'affaires des entreprises, diminution du chômage partiel, recours accru à l'intérim, volumes exportés en hausse, ré-augmentation de l'emploi salarié, en particulier dans le secteur tertiaire.

L'année 2010 semble ainsi pouvoir être considérée comme marquant une transition, lente, vers une amélioration de la situation économique. Cependant et avant de se livrer à un examen plus précis des différents paramètres et évolutions ayant caractérisé en 2010 la Basse-Normandie, il est nécessaire d'affirmer et de souligner que les effets et les conséquences de la crise née voici deux ans et demi seront durables et ce notamment au plan social. Les situations de précarité et de pauvreté sont effectivement de plus en plus fréquentes, les données relatives au chômage de longue durée, au RSA, au surendettement, à l'action quotidienne des associations caritatives, pour ne citer que les éléments d'appréciation les plus évocateurs, ne font que confirmer cette assertion.

En préambule à cet avis et de façon purement formelle, il convient d'observer que les informations disponibles à ce moment de l'année en matière d'appréciation de la situation économique et de l'emploi favorisent plus une vision factuelle et quantitative qu'une analyse approfondie.

Au plan spécifiquement bas-normand, l'examen et l'analyse détaillée de l'ensemble des indicateurs usuels d'appréciation de la situation économique et de l'emploi viennent corroborer ces affirmations d'ordre général.

Ainsi, selon les données (provisoires) récemment établies par Pôle Emploi, l'emploi salarié en Basse-Normandie s'est redressé présentant sur un an une légère croissance de 2 750 emplois, soit + 0,8 %. Positive et plutôt encourageante, cette évolution nécessite cependant d'être interprétée avec prudence. Tout d'abord, les sommets atteints fin 2007 en matière d'emploi salarié sont loin d'être égalés : 346 200 emplois comptabilisés à fin décembre 2010 contre 354 600 à fin 2007. En outre, les emplois ici recensés amalgament CDI et CDD à temps complet et à temps partiel, intérim, emplois aidés... et ne reflètent donc pas l'exacte situation des individus occupant un poste de travail. Egalement, il apparaît que les secteurs économiques structurants, en l'occurrence, l'industrie et le bâtiment, continuent de perdre des emplois, à raison en 2010 de 1 450 pour le premier cité et de 500 pour le second. Enfin, à l'examen des données trimestrielles, le 4^{ème} trimestre 2010 est caractérisé par un arrêt dans la progression des effectifs salariés. La tendance ainsi observée pour ce dernier trimestre présente une évolution régionale de - 0,2 % (- 500 emplois) alors qu'au plan national, la tendance est inverse (+ 0,2 %).

S'il n'est pas possible de disposer de données récentes (2009 voire 2010) sur l'emploi public et son évolution en Basse-Normandie, ce qui est regrettable, il semble d'ores et déjà possible d'affirmer que l'application des politiques de régulation budgétaire et de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) suscite une diminution des effectifs des fonctions publiques d'Etat et hospitalière, d'autant plus délicate qu'elle s'inscrit dans un contexte de crise. Il conviendra en outre d'examiner à l'avenir l'évolution spécifique et agrégée des trois fonctions publiques, autrement dit en prenant également en considération la fonction publique territoriale.

Le recours à l'intérim a été en 2010 marqué par une reprise et une augmentation significatives avec, exprimée en équivalents temps plein, une croissance d'une année sur l'autre de 15 %, soit + 1 660 emplois pour un total de 12 939 emplois intérimaires comptabilisés. Toutefois, il convient de rappeler que les années 2008 et 2009 avaient été caractérisées par une forte baisse de ce type d'emploi précaire¹. En outre, la croissance du recours à l'intérim enregistrée en France a été plus élevée (+ 21 %).

L'utilisation du chômage partiel a été divisée par 2,5 en 2010. Cependant, le recours à ce mode de gestion de la sous-production demeure encore à un niveau dans l'absolu élevé. De la sorte, 465 000 journées de chômage partiel ont été autorisées en 2010 (mais seulement 32 300 en 2007 !) dont plus du tiers est imputable au seul secteur de l'automobile et du poids lourds.

Le chômage des demandeurs d'emploi de catégorie A (demandeurs d'emploi sans aucune activité), indicateur économique et social des plus observés, a été caractérisé par une poursuite de sa hausse, + 2,1 %, inférieure par ailleurs à celle enregistrée au niveau national (+ 2,5 %). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A était donc à fin décembre 2010 de 58 235. Mais à la différence des deux années précédentes, cette augmentation a été singulièrement contenue. Pour mémoire, l'année 2008 avait ainsi été marquée par une croissance de la demande d'emploi de 18,4 % et 2009 par une augmentation à peine moins importante de 13,5 %.

¹ Pour mémoire, l'emploi intérimaire exprimé en équivalents temps plein s'était élevé à 16 333 emplois à fin 2007.

Les demandeurs d'emploi de catégorie B (demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite courte) et C (ceux ayant exercé une activité réduite longue) ont, quant à eux, connu une augmentation en 2010 plus forte que ceux de catégorie A, soit respectivement + 3,2 % et + 12,8 %. Ainsi, le chômage des catégories A, B et C pris dans son ensemble a crû en Basse-Normandie de 4,3 % contre + 4,9 % en France. Sur deux années, ce paramètre a connu une évolution également moins forte en Basse-Normandie qu'en France : + 20,3 %, contre + 24,1 %.

Toutes formes de chômage confondues (A, B, C, D² et E³), la demande d'emploi affectait à fin décembre 2010, 103 053 bas-normands contre 97 858 un an avant, soit une croissance de 5,3 %.

En termes de taux de chômage, malgré une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, le taux observé en Basse-Normandie était à fin décembre 2010 de 8,5 %, en baisse de 0,4 point par rapport à fin 2009. Par comparaison à cette même date, le taux relevé en France était de 9,2 %, en baisse de 0,3 point. Au plan départemental, les taux sont les suivants : Calvados 8,9 % (- 0,4 point), Manche 7,8 % (- 0,5 point) et Orne 8,7 % (- 0,6 point).

En ce qui concerne les zones d'emploi, les différences de situation vis-à-vis du chômage sont considérables, plus encore qu'au niveau départemental. Ainsi, quatre bassins ont connu des hausses du chômage significativement supérieures à celles observées en moyenne régionale. En l'occurrence, les zones de Caen-Bayeux et d'Avranches-Granville (+ 3,7 %), de Saint-Lô (+ 3,8 %) et de Coutances (+ 4,3 %) ont donc été affectées par des augmentations notables. En termes de taux de chômage, deux observations peuvent être formulées. D'une part, ce sont les zones d'emploi régionalement les plus importantes (Caen, Cherbourg et Lisieux) qui affichent les taux de chômage les plus importants (entre 9,1 % et 9,2 %). D'autre part, le différentiel entre les taux observés dans les différentes zones d'emploi est pratiquement de 2 points, ce qui dénote des situations économiques et sociales contrastées.

Il est également utile de procéder à quelques comparaisons interrégionales de l'évolution de la demande d'emploi. Ainsi, toutes les régions du Grand Ouest ont connu des augmentations du chômage inférieures à la moyenne nationale, et même des diminutions de la demande d'emploi (Pays de la Loire - 1,8 %). En outre, leurs taux de chômage sont tous inférieurs au taux national (9,2 %) : Basse-Normandie 8,5 %, Pays de la Loire 7,8 %, Bretagne 7,7 %, ces deux dernières régions affichant les taux régionaux les moins élevés de France.

Autre indicateur des difficultés actuelles, le chômage de longue durée (> 1 an) et de très longue durée (> 2 ans) affectant les catégories A, B et C ne cesse de croître pour atteindre des niveaux socialement inquiétants. Le chômage de longue durée a ainsi crû de 19,5 % en 2010 après avoir augmenté de 40,4 % en 2009. Les demandeurs d'emploi de longue durée représentent désormais nettement plus d'un demandeur d'emploi sur trois (37,4 % de la totalité de la demande d'emploi à fin 2010). De surcroît, le chômage de très longue durée "explose" avec une croissance annuelle de 41,6 % en 2010. Enfin, il faut souligner que cet indicateur singularise la Basse-

² Catégorie D : demandeurs d'emploi stagiaires de la formation, en maladie, personnes disposant d'un emploi aidé.

³ Catégorie E : personnes en emploi à la recherche d'un autre emploi.

Normandie par rapport à la France car la hausse observée au plan hexagonal en la matière est de 27,1 %. Il semble en l'occurrence que la faible qualification des demandeurs d'emploi bas-normands conjuguée avec des niveaux de formation également bas et une offre d'emploi quasi atone constituent des facteurs évidents d'aggravation du chômage de longue durée en région.

Le chômage des moins de 25 ans a été en 2010 plutôt maîtrisé avec une diminution d'une année sur l'autre de 2,8 %. Néanmoins les jeunes continuent d'être surreprésentés en Basse-Normandie dans la demande d'emploi car ils constituent 21,1 % de celle-ci contre 18,1 % en France métropolitaine. Dans cet ordre d'idée, il n'est pas inutile de rappeler qu'en 2008 plus de 15 % des effectifs d'une génération⁴ sortaient du système de formation sans qualification⁵.

Les offres d'emplois, en l'occurrence celles gérées par Pôle Emploi, affichent par rapport à 2009 une hausse de 7,4 %. En valeur absolue, cette valeur demeure toutefois inférieure à celle comptabilisée en 2008. A ce propos, il convient de souligner que les informations statistiques disponibles en la matière ne donnent qu'un aperçu très parcellaire de la situation puisque Pôle Emploi ne traiterait que moins de 20 % du marché des offres d'emploi. De surcroît, ces données restent tributaires des évolutions de la politique de cette structure vis-à-vis des entreprises. Par ailleurs, il faut signaler que durant le même temps les offres enregistrées au plan national ont augmenté de 10,7 %. Enfin, en termes de structuration de l'offre d'emploi, les offres durables (> 6 mois) ne représentent qu'un tiers de la totalité des offres déposées auprès de Pôle Emploi, ce qui est une illustration supplémentaire des conditions précaires proposées à un certain nombre de salariés.

Après l'évocation de ces paramètres permettant de mieux cerner les évolutions annuelles tant de l'emploi que du chômage, il est intéressant de mesurer par grands secteurs d'activité la situation économique de la Basse-Normandie.

Toutefois, avant de procéder à un examen détaillé secteur par secteur, il est utile de souligner, tant pour l'industrie que pour la plupart des autres secteurs économiques, que le renchérissement des coûts des matières premières observé depuis plusieurs semestres affecte négativement tant la rentabilité des entreprises que leurs facultés à s'inscrire dans une dynamique de croissance.

Pour ce qui concerne le secteur de l'industrie, il est ici nécessaire de rappeler les principales conclusions que la Banque de France, observateur privilégié de la conjoncture économique, a tirées de son bilan 2010 de l'économie régionale.

Au terme de cette enquête reposant sur un large échantillon d'entreprises et d'établissements bas-normands, il apparaît que le secteur industriel a connu en 2010 une forme de raffermissement de son activité. Si les effets de la crise financière et économique ne sont pas encore dissipés, quelques paramètres ont connu des évolutions (enfin) positives.

⁴ Proportion qui situe la Basse-Normandie au 5^{ème} rang national en la matière.

⁵ Au sens de l'Education Nationale, l'expression "sans qualification" signifie sans diplôme.

Il en va ainsi du chiffre d'affaires des entreprises qui a été caractérisé en 2010 par une augmentation de 7,8 %, alors qu'il avait baissé en 2009 de 16,6 %. Toutefois, cette amélioration a été ressentie de façon variable selon les secteurs : + 10,4 % dans les équipements électriques et électroniques, + 12,7 % dans la fabrication de matériel de transport, + 5,8 % dans l'industrie agro-alimentaire.

Il en a été de même au plan des exportations avec une croissance globale de 8,8 % succédant, il est vrai, à une diminution en 2009 de 27,7 %. Le secteur des équipements électriques et électroniques (+ 19,5 %) et celui du matériel de transport (+ 24,8 %) ont particulièrement contribué à l'amélioration des résultats en la matière.

Evolution en pourcentage	Chiffre d'affaires	Exportations	Investissements	Effectifs
Industries agricoles et alimentaires	+ 5,8 %	+ 7,3 %	+ 1,2 %	- 1,2 %
Equipements électrique et électroniques	+ 10,4 %	+ 19,5 %	- 29,9 %	- 3,5 %
Industrie de transport	+ 12,7 %	+ 24,8 %	- 30,5 %	- 4,7 %
Fabrication d'autres produits industriels	+ 6,7 %	+ 7,7 %	- 19,9 %	- 0,2 %
Total industrie	+ 7,8 %	+ 8,8 %	- 19,7 %	- 0,9 %

**Evolution du chiffre d'affaires, des exportations, des investissements et des effectifs
par grands secteurs industriels en 2010 en Basse-Normandie**

Source : Banque de France - Basse-Normandie enquête 2010

L'emploi, quant à lui, a continué de s'effriter, avec une baisse de 0,9 % pour l'ensemble des secteurs (mais - 4 % en 2009), tandis que le recours à l'intérim a repris sans toutefois atteindre les niveaux de 2007 et du 1^{er} semestre 2008. L'évolution observée de l'emploi au sein des entreprises industrielles signifie clairement que 2010 constitue une année de stabilisation mais non de reprise avérée. D'ailleurs, le niveau d'utilisation des capacités industrielles, loin d'être à saturation, en témoigne.

Enfin, l'évaluation de l'intensité de l'investissement telle qu'opérée par la Banque de France résume à elle seule cette situation incertaine qui permet de qualifier 2010 d'année charnière. A cet égard, l'investissement diminue encore de 19,7 % par rapport à 2009, cette dernière année ayant été elle-même marquée par un recul de 35,4 %. La retenue observée des chefs d'entreprise vis-à-vis de ce paramètre montre combien ces derniers demeurent dans l'expectative d'autant que la situation internationale (hausse des coûts des matières premières, de l'énergie, climat d'instabilité politique dans certains pays partenaires...) est de nature à affecter la rentabilité des entreprises. Le paramètre de l'investissement demeure ainsi un véritable indicateur du niveau de confiance des chefs d'entreprise et donc des perspectives réelles de reprise économique.

Plus généralement et compte tenu au plan économique de l'importance du secteur industriel, il apparaît de plus en plus indispensable de restaurer aux niveaux national et européen une politique industrielle active et volontariste.

En ce qui concerne l'agriculture, l'année 2010 s'est révélée être contrastée selon les productions : favorable pour les productions végétales et légumières, très favorable pour les céréales, caractérisée par un redressement significatif pour l'activité laitière, difficile pour la production de viandes, plus particulièrement encore pour la production porcine.

Toujours dans le secteur primaire, la pêche a connu en 2010 une année de relative stabilisation sans pour autant être sereine. Les marchés demeurent peu porteurs et les coûts d'exploitation sont restés orientés à la hausse. Toutefois, à la différence des années précédentes, le nombre d'unités de pêche est resté quasi stable. Néanmoins, le problème structurel posé par des outils portuaires surdimensionnés par rapport aux tonnages débarqués demeure plus que jamais posé, de même que la perspective d'une hausse probablement continue du prix des carburants. Quant à la conchyliculture, la récurrence des épisodes de mortalités dans les parcs ostréicoles menace l'ensemble des entreprises de ce secteur, les privant graduellement de naissains et d'ores et déjà de matières commercialisables.

Le bâtiment est entré en 2010 dans une période de relatives difficultés après une décennie de croissance. L'emploi dans cette activité connaît ainsi une contraction. De même, le chiffre d'affaires a reculé de 3,4 % notamment en raison d'une baisse notable de l'activité d'entretien et d'amélioration de l'habitat existant⁶. En outre, les entreprises sont très préoccupées par le niveau des prix pratiqués et par la répercussion à la hausse du coût des matières premières sur les marchés antérieurement traités. Un tiers des entreprises de ce secteur déclaraient connaître des difficultés de trésorerie. En revanche, il a été constaté une augmentation des autorisations de construction (+ 650 logements) cependant non encore suivie d'effets en matière d'ouverture de chantiers⁷, augmentation qui préfigure probablement une amélioration à venir de la situation de ce secteur.

Le secteur des travaux publics voit les effets du Plan de Relance s'estomper. Si l'année 2010 a encore été favorable (hausse du chiffre d'affaires, de l'emploi et maintien de l'investissement), il apparaît que les années à venir seront plus délicates à négocier en raison de la diminution attendue de l'investissement public.

Le secteur de l'artisanat n'a pas échappé à cette conjoncture plutôt morose mais l'année 2010 semble avoir été placée sous le signe d'un redémarrage, avec une augmentation globale de l'activité des entreprises cependant variable selon les secteurs. Les indicateurs sont ainsi à la hausse dans le bâtiment et l'artisanat de production, ils sont stabilisés dans les services mais demeurent orientés à la baisse dans l'alimentaire. Au demeurant, les trésoreries des entreprises artisanales ont été fragilisées durant l'année 2010.

L'économie tertiaire, très dépendante des secteurs précédemment évoqués, a recommencé à créer significativement des emplois (+ 4 300 en 2010, soit + 1,9 %) mais dont une partie cependant correspond à des emplois de nature précaire. Néanmoins, c'est grâce à ce secteur que le chômage a été contenu en 2010. Au sein du secteur tertiaire, dont il est difficile d'apprécier les évolutions activité par activité, il faut souligner une certaine reprise dans les activités immobilières et financières et surtout la bonne

⁶ A l'exception cependant des travaux d'amélioration de la performance énergétique.

⁷ - 850 logements commencés en 2010 par rapport à 2009.

tenue de l'activité touristique en 2010 en Basse-Normandie avec une amélioration de la fréquentation, en particulier dans les départements du Calvados et de la Manche, notamment sur le littoral.

Il faut enfin compléter ce tour d'horizon sectoriel par l'évocation de quelques indicateurs macro-économiques qui peuvent contribuer à l'appréciation générale de la situation économique régionale.

Tout d'abord, il apparaît que l'évolution du PIB de la Basse-Normandie, pour la dernière année disponible en l'occurrence 2009, a montré un recul de 3,0 % (France - 2,6 %). De façon corollaire, le PIB par emploi s'est élevé à 61 431 euros, en baisse de 1,7 %, situant désormais la région au dernier rang des régions françaises.

La création d'entreprises a été caractérisée au plan régional en 2010 par une stagnation alors que dans le même temps elle croissait en France de 7,2 %. De ce fait, la part de la Basse-Normandie dans la création d'entreprises au plan national est passée de 1,74 % en 2009 à 1,63 % en 2010.

Enfin, le commerce extérieur régional a connu une nette reprise (+ 17 %), de façon comparable à l'évolution constatée au plan hexagonal. Néanmoins, cette forme d'orientation de l'activité des entreprises reste en Basse-Normandie particulièrement perfectible en raison d'une faiblesse structurelle persistante en la matière.

Au-delà de ces informations de nature essentiellement chiffrée et des commentaires qui permettent pour l'année 2010 d'apprécier, autant que possible, les évolutions et la situation économiques de la Basse-Normandie de même que les effets encore perceptibles de la crise, il importe de compléter l'avis du CESER par une réflexion générale sur les perspectives de rebond de l'économie régionale et sur le caractère pour le moins préoccupant de la situation d'un nombre croissant de ménages bas-normands.

Au plan de la situation économique régionale en 2010, il faut reconnaître que si un redressement semble amorcé, l'impact de la crise demeure prégnant. L'année passée est hélas restée fertile en annonces de fermetures d'entreprises ou de plans sociaux, affectant généralement le secteur industriel.

Les fondamentaux de l'économie régionale (secteur primaire, industrie et bâtiment, pour l'essentiel) s'ils doivent être défendus et consolidés, ne peuvent suffire à autoriser une vision dynamique de l'avenir économique régional.

La Basse-Normandie possède également des secteurs recelant des possibilités de développement indéniables, à la condition toutefois d'en favoriser l'éclosion et/ou l'expansion.

La présence en région de secteurs d'excellence doit donc guider l'action à venir des responsables politiques, économiques et sociaux régionaux. Par exemple, la mise en place en 2010 de Nucléopolis, même si les récents événements au Japon doivent inciter à une certaine réserve, est une de ces possibilités de développement notamment dans le sens de la recherche sur les comportements des matériaux irradiés (GENESIS) ou de l'amélioration des techniques médicales de soins (hadronthérapie). De même, les énergies marines renouvelables sont un autre secteur susceptible de contribuer à la diversification énergétique et à la consolidation de l'activité portuaire de Cherbourg.

Egalement, le projet, quasi unanimement soutenu, de Ligne Nouvelle Paris-Normandie doit inciter les responsables régionaux à envisager la Basse-Normandie sous l'angle nouveau d'un accès facilité à l'Île de France et au réseau d'interconnexion de lignes ferroviaires européennes à grande vitesse. Dès lors, c'est une réflexion globale sur l'avenir de la Basse-Normandie, tant au plan de sa structuration et de ses communications que des secteurs économiques et culturels à impulser, qu'il importe de mener dès maintenant. Une LGV n'est pas seulement un mode avancé de communication c'est aussi un facteur d'évolution globale de l'économie, de l'image et de l'attractivité d'une région.

Enfin, l'économie dite résidentielle est un de ces domaines économiques (tourisme, accueil de population de seniors...) pour lequel la proximité de l'Île de France, la qualité de vie, la présence d'un littoral ne peuvent que jouer favorablement. Néanmoins, il serait réducteur et peu ambitieux d'envisager l'avenir régional sous le seul angle de cette possibilité de développement.

Devenir le terrain de jeux et d'aménités des zones urbanisées et économiquement développées situées à proximité est singulièrement peu prometteur même si cela demeure une possibilité de développement à ne pas négliger.

Ces dernières considérations se projetant sur l'avenir possible et souhaitable de la Basse-Normandie, il importe cependant de ne pas ignorer l'aggravation actuelle des conditions générales de vie d'un nombre croissant de bas-normands. Il serait particulièrement regrettable de ne pas évoquer dans l'épilogue de cet avis cet aspect préoccupant de la situation économique et donc sociale d'une partie de la société bas-normande.

Incontestablement, l'impact de la crise a sévèrement été ressenti par un grand nombre de personnes et de ménages. Les informations mentionnées ou seulement évoquées dans le corps de cet avis en attestent. Recrudescence de l'activité des commissions de surendettement, non moindre augmentation de l'intervention des associations caritatives et des dispositifs d'aide et d'accompagnement social -le nombre de bénéficiaires du RSA n'a jamais été aussi élevé-, hausse continue et considérable du chômage de longue durée, part des moins de 25 ans dans la demande d'emploi supérieure à la moyenne nationale, difficulté croissante des Conseils Généraux à boucler leurs budgets sociaux, tous ces paramètres indiquent combien sont grandes les difficultés aujourd'hui rencontrées par la fraction la plus exposée de la population. De surcroît, le renchérissement incontestable du coût de la vie (énergie, denrées et loyers pour l'essentiel) constitue aujourd'hui un facteur aggravant.

Par ailleurs, cette situation de sous-emploi affecte non seulement les personnes en situation de chômage mais également celles occupant un emploi dont la précarité s'exprime soit en termes de brièveté et d'intermittence des contrats, soit en termes de durée hebdomadaire réduite du travail. S'il n'existe pas une comptabilité précise de ces formes d'emplois, ce qui est regrettable, un certain nombre de données parcellaires incitent à considérer qu'il se développe de façon tangible une catégorie grandissante de travailleurs pauvres. En l'occurrence, les données relatives aux offres d'emplois (une majorité d'entre elles sont non durables), celles propres au recours à l'intérim, celles relatives au RSA pour sa partie activité et enfin les données concernant les demandeurs d'emploi de catégories B et C (demandeurs ayant exercé une activité réduite dans le mois) confirment cette assertion.

Au-delà des solutions de long terme (amélioration du niveau et de l'offre de formation, éclosion de secteurs d'activités dispensateurs de nouveaux emplois...), il importe donc de porter un regard social sur la situation économique et de l'emploi en Basse-Normandie. En effet, même si la conclusion de cet avis devient de ce fait teintée d'une certaine morosité, il eût été incompréhensible en l'état actuel de la conjoncture de ne pas faire état d'une telle préoccupation.